

Image not found or type unknown



Probleme de numericable qui reclame une facture alors qu'ils sont

Par **guillaume**, le **09/08/2009** à **15:33**

Bonjour, rnrnrnmes parents qui ont été abonné au numericable depuis longtemps, ont reçu une facture de 659 euro pour leur abonnement du 01112007 au 31082009 alors avant il se prelevé mensuellement ils ont cessé de se prelevé mes parents n'ont pas fais attention de cela alors qu'ils n'ont pas reçu depuis de leur part de courrier sachant qu'ils ont pas changé de coordonnées bancaires. que doit 'il faire sachant que numericable sont en tord?? et il peut pas payer cette somme et je trouve cela alarmant que l'entreprise ne sait pas rendu compte de leur erreur et vienne leur reclamer une tel somme alors que mes parents ont toujours payé. je souhaiterai savoir si il doivent payer, faut t'il les mettre en justice, leur faire un courrier???merci de me repondre